Nom de l'établissement :
GSU « Honoré de Balzac »

ANNEXE 1

Adresse :
Avenue Youssef Ben Tachfine
BP 1244
14000 KENITRA MAROC

ANNEE SCOLAIRE : 2018-2019

N° D'IDENTIFICATION : **3500009H**

N° DE SEANCE **: 3**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

25/06/2019

Ordre du jour :

1. Adoption du PV du Conseil d'Etablissement du 1er avril 2019
2. Bilan année scolaire 2018-2019
   2.1 Pédagogie, voyages scolaires et projets divers
   2.2 Formation continue
   2.3 Vie scolaire et FSE
   2.4 BCD/CDI
   2.5 Association sportive
   2.6 Service de santé
   2.7 Activités périscolaires
3. Rentrée 2019 : structure et effectifs
4. Mouvement du personnel
5. Organisation des enseignements au primaire et horaires du GSU
6. Règlement intérieur
7. Travaux et équipements
8. Projet de voyage
9. Questions diverses (à adresser par courriel au Principal au plus tard le jeudi 20 juin 2019)

9.1 Inquiétude des parents quant à l'utilisation abusive des réseaux sociaux par les élèves ; comment y remédier ? **(GIPE)**

9.2 Nous souhaiterions organiser une bourse aux livres pour les collégiens, supervisée par les associations de parents d'élèves uniquement. Serait-ce possible ? **(APEK)**

9.3 Conscients de la difficulté de former des classes équilibrées et sachant que vous oeuvrez dans ce sens, nous souhaiterions que vous nous expliquiez les critères pour fixer les effectifs de chaque classe. **(APEK)**

9.4 Bilan sur la répartition des Hse/Hsa pour cette année **(représentants 2nd degré)**

9.5 Concernant la suppression des 6 heures de dédoublement en histoire/géographie : pourquoi vouloir supprimer un dispositif mis en place à la rentrée 2018/2019 pour des niveaux particuliers, 6ème et 3ème, qui existe par ailleurs également dans d'autres disciplines ; Mathématiques, Français, Langues, Sciences et qui permet, en offrant de meilleures conditions d'apprentissage, la réussite de nos élèves ? **(représentants 2nd degré).**

COMPOSITION DU CONSEIL
D'ETABLISSEMENT DU MARDI 25 JUIN 2019

FONCTION	NOM ET PRENOM	Présent	Absent	Excusé	REMPLACE PAR
MEMBRES DE DROIT					
Conseiller Culturel Adjoint	HOUDU Michel			X	
Chef d'établissement	DEFRANCE François	X			
Directrice	DUCROCQ Bénédicte	X			
Gestionnaire	JARIDI Martine	X			
Conseiller Principal d'Education	GRATTEPANCHE Jean- Marc	X			
REPRESENTANTS DES PERSONNELS					
Professeur	EL ASRI Souad	X			
Professeur	TLIDJANE Noémie	X			
Prof Ecole	LACLAVERIE Yves	X			
Prof Ecole	OMARI Mejdouline	X			
Autre personnel	BENATTOU KHANTACH Amal	X			
REPRESENTANTS DES USAGERS					
Parent APEK	FECHTALI Taoufiq	X			
Parent APEK	MISS EL BIADI Loubna	X			
Parent GIPE	HAFID SANA	X			
Elève	BOUANANI Mamoune		X		
Elève	GRATTEPANCHE Madeline	X			
MEMBRES SIEGEANT AVEC VOIX CONSULTATIVE					
Le Proviseur du Lycée Descartes	TISON Marie-Noëlle			X	
M. Agent comptable du lycée Descartes	ESTIENNE Henri			X	
Mme La Consule Générale	CAUSSE-TISSIER Florence			X	
Conseillers consulaires	PATHIER M.P			X	
	BELCAID Khadija				
	FREJ Isabelle			X	
	BERTHOUD Marion			X	

Projet de procès-verbal

Conseil d'Etablissement du GSU Balzac / Mardi 25 juin 2019 – 18h

Ordre du jour

Le Principal ouvre la séance et présente l'ordre du jour ainsi que les questions diverses (point 9). L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

1. Adoption du PV du Conseil d'Etablissement du 1er avril 2019

Le PV du Conseil d'établissement du 1er avril 2019 est adopté à l'unanimité.

2. Bilan année scolaire 2018-2019

2.1 Pédagogie, voyages scolaires et projets divers

Le Principal présente les principales activités pédagogiques conduites au cours de l'année, classées selon les 4 axes du projet d'établissement adopté en cours d'année.

Intervention de Mme Omari, concernant l'axe 2 : elle fait remarquer que la nécessité est forte de commencer des actions sur le renforcement de la maîtrise de la langue française au primaire car nombre d'élèves se révèlent peu francophones.

Intervention de Mme Hafid, concernant l'évaluation par compétences : elle relate l'inquiétude des parents face au changement des modalités d'évaluation au cycle 4.

Réponse du Principal : il rappelle que ce changement a été présenté lors du dernier Conseil du 2nd degré et du dernier CE ; il annonce une réflexion en cours sur la mise en place de réunions d'information à l'attention des parents à la rentrée pour désamorcer les angoisses.

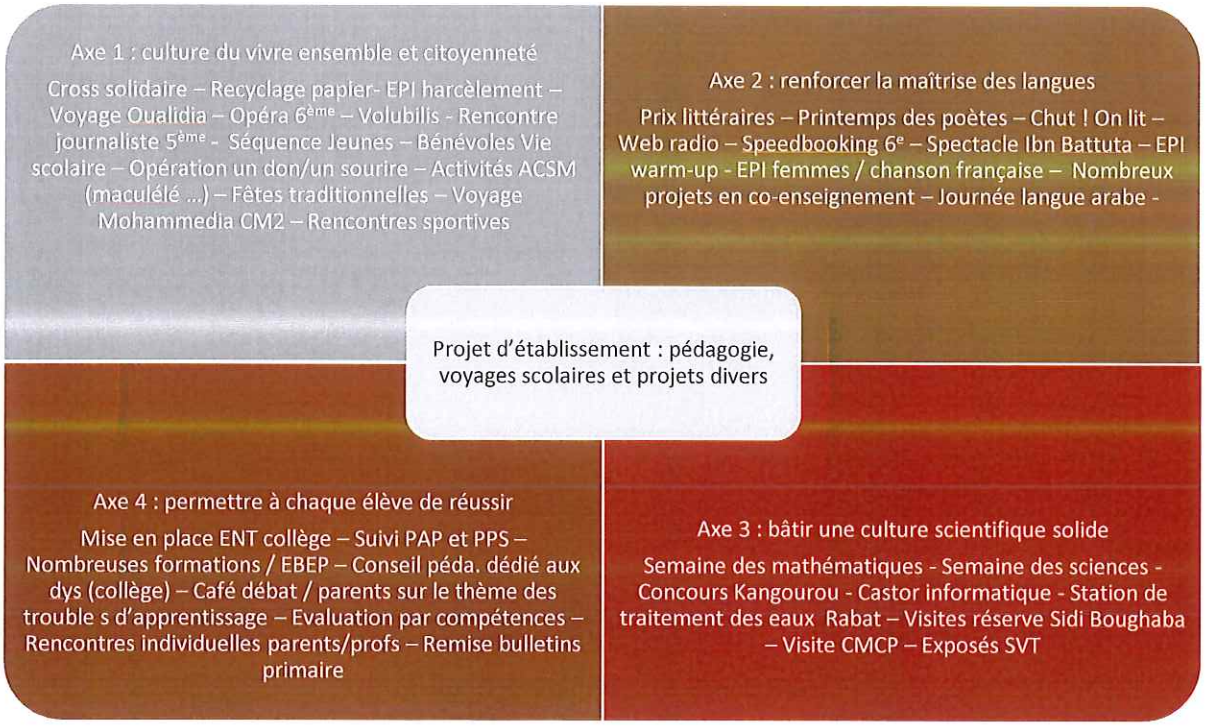

2.2 Formation continue

Le Principal présente un tableau synthétique des journées de formation des personnels du 1er et du 2nd degré. Un constat : formation continue en hausse cette année. Il relève également quelques thèmes de formation, intéressants au titre de la mise en œuvre du projet d'établissement.

1er degré	2nd degré
102 jours de formation (51 en 2017-2018) 20 personnes (13 en 2017-18)	52 jours de formation (38 en 2017-2018) 14 personnes (12 en 2017-2018)
Entrer dans le métier (40 jours) La parole contée / bilinguisme arabe-français Le co-enseignement Enseignement de l'anglais Neurosciences et évolution des apprentissages Accueil et accompagnement des EBEP (4 jours) Formation tutorat PSC1	Lecture à l'air du numérique Construire une culture littéraire Accompagnement en EPS et pratiques innovantes Algorithmique et programmation Représentation des élèves et sciences expérimentales Utiliser bio-diversité et géo-diversité locales

A noter : 40 jours de formation des personnels du 1er degré pour « entrer dans le métier », au bénéfice des PDL néo-recrutés.

Intervention de Mme Hafid : demande d'information sur la formation diplômante 1er degré.
Réponse du Principal : souhait d'enseignants du GSU d'y participer. Attente de la décision pour la session de septembre (vraisemblablement 3 personnels concernés, à confirmer).
Intervention de Mme El Asri : en quoi consiste cette formation ?
Réponse du Principal : formation diplômante destinée aux personnels de droit local recrutés sur les différents contrats (CDD, CDI, vacations) et titulaires d'une licence, formation de 18 mois, sur le temps scolaire, pour débuter dans le métier.
Mme Tlidjane demande des précisions sur la mise en œuvre.
Réponse de Mme Ducrocq : système d'alternance entre le temps en classe devant élèves et des jours de stage.
Précision du Principal : une attention particulière est accordée au vivier de remplacement sur le pôle et à Kénitra avant d'arrêter définitivement la liste des bénéficiaires de cette formation.

Intervention de Mme Hafid concernant la constitution d'une commission EBEP.
Réponse du Principal : il rappelle l'existence de la CAOP Maroc 1er et 2nd degrés pour les PPS. En établissement, des réunions d'équipes éducatives (PAP) et d'équipes de suivi de scolarité sont organisées pour chaque élève à besoins éducatifs particuliers.
Intervention de Mme Hafid : cette commission EBEP serait constituée de parents et de membres des équipes pédagogiques et éducatives.

2.3 Vie scolaire et FSE

M. Grattepanche, CPE, présente le bilan d'activités de la vie scolaire (voir en annexe).

Le Principal suggère aux collègues du 1er degré de ne pas hésiter, dans le cadre de projets divers, à demander des bénévoles Vie scolaire.
Intervention de M. Fechtali : comment sont évalués les participations des bénévoles vie scolaire ?
Réponse de M. Grattepanche : taux de participation et précision apportée sur l'élève au conseil de classe.
Précision du Principal, concernant les indicateurs : certains sont moins quantifiables mais tout aussi intéressants à prendre en compte, comme le climat scolaire par exemple, qu'il juge serein.

M. Grattepanche présente ensuite un bilan comptable du FSE (voir annexe). Précision sur le cross solidaire : reversement des dons récoltés à l'association ACOP « Les oiseaux du Paradis » après

engagement des travaux. Précision sur le voyage à Oualidia : participation du FSE pour permettre à tous les élèves de partir.

Intervention de Mme El Asri : demande de précision sur les fonds.
Réponse de M. Grattepanche : explication par rapport au tableau.
Le Principal précise que le FSE peut intervenir pour soutenir des projets non-inscrits au budget, ce qui permet une petite souplesse de fonctionnement pour des projets non prévus mais qui peuvent être intéressants.
Précision sur les bénéfices de la fête du GSU répartis entre le FSE et le fonds de l'école.
Mme Hafid fait remarquer que les collégiens sont globalement peu présents à la fête.

2.4 BCD/CDI

Le Principal présente ensuite le bilan d'activités préparé par Mme Héry, professeure documentaliste, en la remerciant au passage pour la qualité et la quantité de son investissement au GSU. Il associe également à ces remerciements M. Flahaut dont l'aide bénévole est précieuse au fil de l'année et surtout en cette fin d'année pour le « désherbage » du CDI.
Voir bilan joint en annexe.
Précision de Mme Jaridi : environ 100 000 MAD d'investissement en nouveautés cette année.

2.5 Association sportive

Le Principal présente le bilan d'activités de l'Association Sportive (voir en annexe), du point de vue sportif et éducatif. Il souligne notamment une amélioration de l'état d'esprit des élèves, conformément aux objectifs de l'axe 1 du projet d'établissement, à mettre en lien avec le travail de fond réalisé par les enseignants d'EPS sur ce point et notamment la mise en place d'une charte de participation à l'AS.

Le Principal souligne le côté précurseur du GSU sur la pratique de l'Ultimate (cf 1er tournoi d'Ultimate UNSSFM organisé à Balzac). M. Parisot souhaiterait organiser une compétition nationale d'Ultimate l'année prochaine.

Mme Hafid tient à souligner l'aspect positif des allers/retours sur Casablanca en bus pour les compétitions sur 2 jours, qui permettent à tous les élèves d'y participer, même ceux n'étant pas en mesure de trouver un hébergement sur place.
Intervention de Madeline Grattepanche : ne serait-il pas préférable de prendre le train pour se rendre aux compétitions ?
Réponse du Principal : solution assez difficile à mettre en œuvre pour le trajet gare-Lyautey à pied ; cela demanderait aussi d'augmenter le nombre d'accompagnateurs.
Mme Hafid ajoute qu'il peut y avoir quelques problèmes de sécurité dans le train.

Le Principal tient à souligner les mérites d'une élève bénéficiant d'un PAP et qui a remporté 3 médailles dont 2 d'or lors des championnats d'athlétisme du Maroc. Cela confirme que la pratique sportive peut être une autre façon de mettre en valeur ces élèves et de changer le regard que les autres portent sur eux.

2.6 Service de santé

Le Principal présente le bilan des activités et actions menées, en remerciant au passage les personnels concernés et notamment madame Aqira, infirmière (voir bilan en annexe).
Le Principal rappelle que certains vaccins sont obligatoires et que malgré de multiples relances, du service santé et de sa part, certains élèves ne sont toujours pas à jour. Il ajoute que la non mise à jour pourra entraîner, dès la rentrée, une interdiction de fréquentation de l'établissement par mesure de sécurité (cf le règlement intérieur).

Mme Miss tient à remercier madame Aqira pour son action et demande des précisions au sujet des jours de présence de l'infirmière l'année prochaine.
Réponse du Principal : ce sera au moins 2 jours, comme cette année, les mardis et jeudis.

2.7 Activités périscolaires

Le Principal présente le bilan des activités du 2nd degré : atelier théâtre, chorale, webradio, création artistique, club lecture, club magie.

Le Principal évoque un projet à l'étude d'extension de la chorale pour les élèves du primaire.

Les associations de parents d'élèves présentent leur bilan d'activités :

- ✓ GIPE : atelier d'éveil corporel de la MS au CP (8 élèves), de janvier à juin.
- ✓ APEK : ateliers théâtre, football (18 élèves), acrogym (12 élèves) et arts plastiques (12 élèves).

Intervention des représentants : les conventions sont signées trop tardivement et retardent la mise en place des ateliers.

Réponse du Principal : une grande partie du retard incombe aux associations elles-mêmes qui tardent à fournir tous les documents nécessaires à la signature de la convention, et notamment la fiche anthropométrique des intervenants. Le Principal propose aux APE d'étudier les conventions avant les congés pour avancer et anticiper, si elles le souhaitent.

3. Rentrée 2019 : structure et effectifs

Le Principal présente un tableau récapitulatif des demandes d'admission.

Niveaux	Nombre de candidats /Tests	Nombre d'admis /Tests	Nombre d'inscrits / Tests	Nombre droits et prioritaires
MS	39	29	29	4
GS	14	9	9	10
CP	9	0	0	3
CE1	11	10	10	5
CE2	17	1	1	6
CM1	10	2	2	3
CM2	14	2	2	1
6ème	14	4	4	2
5ème	10	2	2	1
4ème	0	0	0	3
3ème	3	2	1 ?	1
Total	141	61	59 ou 60	39

Il présente ensuite un tableau de prévision des effectifs :

Niveaux	Nombre de divisions	Effectifs
MS	1	27
GS	2	55
CP	2	52
CE1	2	47
CE2	2	56
CM1	2	58
CM2	2	59
Sous-total primaire	13	354
6ème	2	60
5ème	2	60
4ème	2	56
3ème	2	58
Sous-total collège	8	233
TOTAL	21	588

Intervention de la secrétaire consulaire, Mme Belcaid, qui souhaite des précisions sur le nombre de candidats, d'admis et d'inscrits. Précisions apportées par le Principal.

Intervention de Mme Hafid concernant un courrier destiné aux familles au sujet des recours possibles suite à un refus d'admission.

Réponse du Principal : volonté du SCAC de traiter équitablement toutes les demandes de recours lors d'une commission tardive d'affectation, fin août. Quel que soit le motif du recours, la situation des effectifs prévaudra.

Mme El Asri souhaite savoir si cela équivaut à une liste d'attente.

Réponse du Principal : non.

4. Mouvement du personnel

Le Principal présente une situation de synthèse concernant les mouvements de personnel :

Catégorie	Départs	Arrivées	Remarques
Personnels administratifs et techniques	Mme Jaridi / gestionnaire M. Pesenti / technicien	Recrutement en cours Recrutement en cours	
Enseignants 1er degré	Mme Hauseux (résidente) M. Laclaverie (résident) Mme Hilmi (PDL) Mme Héricourt (PDL) M. Wocjik (PDL)	Mme Bahuon (résidente) M. Tschirardt (résident) Mme Beaumont (PDL) Mme Amal (PDL) Recrutement résident en cours	Recours / refus détachement
Enseignants 2nd degré	Mme Tlidjane-Deklerc (résidente)	Mme Carlut (résidente)	

Le Principal tient à remercier chaleureusement, au nom de toute la communauté scolaire, madame Jaridi, qui part à la retraite, pour tout le travail effectué au profit du GSU. Les représentants des personnels et des parents s'associent à ces remerciements.

Mme Jaridi tient, elle, à remercier monsieur Pesenti à l'occasion de son départ.

Le Principal tient à remercier la direction du pôle pour la création à Balzac de ce poste de technicien, qui facilite grandement le fonctionnement au quotidien.

Intervention de Mme la conseillère consulaire : demande d'explication sur le poste gelé de M. Wojcik.

Réponse du Principal : il s'agit d'un poste de résident en refus de détachement lors de la campagne de recrutement 2017-2018.

Inquiétude exprimée sur les refus de détachement.

Intervention de Mme Hafid : elle regrette que certains PDL du primaire ne fassent qu'une année à Balzac.

Réponse de Mme la Directrice : le principe de rester 3 ans sur un PDL a été supprimé l'an dernier dans les recrutements.

Le Principal rappelle qu'un principe de réalité doit être pris en compte. Le vivier de recrutement diminue déjà sur Rabat et est donc a fortiori faible sur Kenitra, ville qui souffre de son manque d'attractivité par rapport à la capitale.

Mme Miss tient à remercier M. Laclaverie à l'occasion de son départ. Remerciements également à Mme Tlidjane pour son investissement au sein de l'établissement.

5. Organisation des enseignements au primaire et horaires du GSU

Mme la Directrice présente la nouvelle organisation des enseignements au primaire pour la rentrée 2019-2020.

Une note de Monsieur HOUDU, en date du 29 mai 2018, demandait de réfléchir sur de nouveaux rythmes scolaires et une mise en œuvre de ces nouveaux rythmes sur les 2 ans à venir.

Lors du conseil d'école du 2ème trimestre de cette année, la directrice a présenté la nouvelle note de service 2019, pour l'organisation de l'enseignement de la langue arabe. Elle fait un rappel de cette note (26h/élève- langue arabe : Mat-CP 3h – CE1 au CM2 5h- 2h concertation enseignant...).

Cette année d'expérimentation (rythmes 3h/3h, co-enseignement, horaires décalés) a fait l'objet d'une évaluation par l'équipe pédagogique.

Suite à la nouvelle note de service, l'équipe pédagogique, après en avoir informé les responsables des associations des parents d'élèves, propose une organisation 4h/2h et pas école le vendredi après-midi (en plus du mercredi après-midi).

Lors des 2 derniers du calendrier scolaire, les 4 et 5 juillet, les enseignants travailleront sur les projets de co-enseignement pour la prochaine année scolaire. Les élèves sont en vacances le mercredi 3 juillet.

Par voie de conséquence, et après discussion avec les associations de parents d'élèves, les horaires du GSU Balzac qui seront proposés à validation de monsieur Houdu, COCAC, sont les suivants :

- ✓ primaire : 8h30-12h30 / 14h15-16h15 sauf les mercredi et vendredi après-midi
- ✓ secondaire : 8h30-12h30 / 14h15-17h15 sauf le mercredi après-midi.

Intervention de M. El Asri : pourquoi ne pas y avoir pensé avant ?

Réponse du Principal : les décisions sont toujours prises dans un certain contexte, avec des données qui peuvent évoluer, à commencer par l'heure officielle du Maroc (GMT +1). Un bilan sera effectué en fin d'année prochaine, notamment pour ce qui concerne la prise en compte du rythme d'apprentissage des enfants.

Intervention de Mme Hafid : elle trouve que le week end est trop long et que la reprise des apprentissages le lundi matin risque d'être difficile.

6. Règlement intérieur

Compte tenu des nouveaux horaires, le règlement intérieur doit être modifié. C'est l'occasion également d'opérer un petit « toilettage ». Les propositions de modifications apparaissent en rouge (voir document en annexe).

Intervention de Mme Hafid : elle souhaite que figure dans le règlement une interdiction de filmer et photographier pendant les spectacles et manifestations diverses auxquelles les parents peuvent participer. Ces images peuvent ensuite être publiées sur les réseaux sociaux sans autorisation et ce n'est pas normal.

Le Principal répond qu'il ne souhaite pas édicter une règle qu'il ne sera pas en mesure de faire respecter (confiscation des téléphones mobiles au début des spectacles ?). Il propose néanmoins de mettre en garde les parents au début de chaque spectacle, en leur rappelant leur responsabilité et la loi.

Intervention de Mme Omari : y a-t-il déjà eu des incidents ?

Réponse du Principal : pas à la connaissance de l'établissement.

Intervention de Mme Miss : demander d'interdire de filmer les spectacles est utopique au Maroc.

Intervention de M. Grattepanche, qui évoque le problème des sonneries des téléphones portables pendant les spectacles.

Intervention de M. Fechtali : il regrette que des remarques aient été formulées aux élèves ayant pratiqué le jeûne durant le mois de ramadan et estime qu'il s'agit d'une manifestation non comprise de la laïcité. Il souhaite que le chapitre faisant allusion à la laïcité soit revu dans le règlement intérieur.

Réponse du Principal : il prend note de la demande et propose de réunir un groupe de travail ad hoc afin de préparer un texte susceptible de répondre aux attentes de tous.

Le règlement est adopté à l'unanimité moins une abstention.

7. Travaux et équipements

Mme Jaridi, gestionnaire, présente les principaux travaux programmés cet été :

- Réfection des terrains de sport : basket, hand, volley
- Pose d'un linoléum BCD / CDI
- Réfection des peintures de 2 salles au primaire
- Sonorisation de 2 salles au primaire
- Installation écrans d'affichage à l'accueil

Intervention de M. Fechtali : question sur la signalisation du GSU.

Réponse du Principal : les réflexions en cours sur la restructuration du GSU décalent la mise en œuvre de cette signalisation.

Les représentantes du personnel du 2nd degré tiennent à adresser leurs remerciements pour la livraison et l'installation du nouveau mobilier en salle des professeurs.

8. Projet de voyage

Le Principal présente un projet de sortie avec nuitées, pour l'année scolaire 2019-2020 :
Destination : Oualidia
Thème : Surf et citoyenneté
Niveau : 5ème
Dates : du lundi 4 au vendredi 8 novembre 2019
Tarif : max 2800 drh (à préciser à la rentrée selon effectif réel)

Projet adopté à l'unanimité.

9. Questions diverses (à adresser par courriel au Principal au plus tard le jeudi 20 juin 2019)

9.1 Inquiétude des parents quant à l'utilisation abusive des réseaux sociaux par les élèves ; comment y remédier ? (GIPE)

Le Principal répond qu'il est tenté de reformuler la question ainsi : « utilisation abusive des réseaux sociaux par les élèves et les parents », au regard de ce qu'il a pu constater comme dérives d'utilisation, par les parents, de réseaux sociaux, au niveau des groupes Whatsapp de parents d'élèves notamment. Cette année, une heure de vie de classe a été programmée en classe de 6ème par Mme Héry et M. Grattepanche pour alerter les élèves suite à quelques dérives constatées sur l'usage d'Instagram. Le Principal rappelle que l'âge légal minimum pour posséder un compte sur les principaux réseaux sociaux est 13 ans et que les parents doivent assumer leur responsabilité à ce niveau. Il propose de sensibiliser les parents à la problématique de la dépendance en général des enfants face aux écrans. Le service de santé travaille d'ores et déjà sur cette problématique pour l'année pprochaine, sur ce thème et les sous-thèmes liés : usage raisonné des réseaux sociaux, accès à la pornographie, dépendance aux jeux vidéos ...
Intervention de Mme Omari : cette action de sensibilisation pourrait-elle concerner tous les élèves du cycle 3 ?

Réponse : oui.
Le Principal ajoute qu'il souhaite organiser en parallèle un café-débat sur ce thème, à l'attention des parents, en partenariat avec les associations de parents.

9.2 Nous souhaiterions organiser une bourse aux livres pour les collégiens, supervisée par les associations de parents d'élèves uniquement. Serait-ce possible ? (APEK)

Le Principal est d'accord sur le principe. La date souhaitée par l'APEK serait le 6 juillet.

9.3 Conscients de la difficulté de former des classes équilibrées et sachant que vous oeuvrez dans ce sens, nous souhaiterions que vous nous expliquiez les critères pour fixer les effectifs de chaque classe. (APEK)

Le Principal répond que c'est un équilibre général qui est recherché, en prenant en compte les critères suivants :

- ✓ Répartition filles / garçons
- ✓ Cursus linguistiques
- ✓ Classes d'origine
- ✓ Nouveaux / anciens dans l'établissement
- ✓ Elèves à associer / dissocier
- ✓ Répartition équitable leaders positifs / négatifs
- ✓ Niveau scolaire (TB / difficultés)

Les avis des professeurs de l'année N-1 et en particulier des professeurs principaux sont pris en compte.

9.4 Bilan sur la répartition des Hse/Hsa pour cette année (représentants 2nd degré)

Le Principal présente un tableau récapitulatif des HSA :

Récapitulatif HSA 2018-2019

Professeur	Nombre
Bakkali H.	1
Bakkali M.	1
Belgacem H.	1
Charret P.	1
Larafi M.	1

Le Principal présente un tableau récapitulatif des HSE :

Récapitulatif HSE - Année 2018-2019

Motif	Axe du projet d'établissement	Personnel	Nombre d'heures	
Stage natation		Belemlih	8	21
		Parisot	13	
Atelier théâtre	Axe 2	Planchot	21	21
Prix Jacaranda	Axe 2	Planchot	4	4
Oral restitution stage entreprise	Axe 2	Planchot	3	18
		El Asri	2	
		Charret	4	
		Mrani Alaoui	3	
		Boulouha	1	
		Parisot	4	
		Id Moussa	1	
Remplacements		Dejeans	10	16
		Benattou	6	
EPI Harcèlement	Axe 1	Planchot	3	6
		El Asri	3	
Total			86	86

Intervention de Mme El Asri, qui demande des précisions sur l'enveloppe de 100 HSE.

Le Principal répond que cette année, il n'y a pas d'enveloppe pré-établie d'HSE mais des volumes d'heures attribuées selon les besoins et les projets.

9.5 Concernant la suppression des 6 heures de dédoublement en histoire/géographie : pourquoi vouloir supprimer un dispositif mis en place à la rentrée 2018/2019 pour des niveaux particuliers, 6ème et 3ème, qui existe par ailleurs également dans d'autres disciplines ; Mathématiques, Français, Langues, Sciences et qui permet, en offrant de meilleures conditions d'apprentissage, la réussite de nos élèves ? (représentants 2nd degré)

Le Principal répond que la suppression de 6h professeur est la conséquence d'une harmonisation de l'organisation des enseignements d'histoire-géographie sur le pôle (et l'articulation avec l'histoire-géographie en arabe), ce qui a également entrainé la perte d'un demi-poste au collège Saint-Exupéry et de plus d'un poste à Descartes.

Ces dédoublements n'existent pas en France, où la consommation d'heures est largement inférieure à celle qu'on connaît ici de manière générale. Rien, dans le projet d'établissement ou dans les profils de nos élèves, ne permet de justifier le maintien de ces heures.

La direction exprime toute sa confiance aux enseignants d'histoire-géographie pour continuer à obtenir de très bons résultats sans ces dédoublements.

Intervention de Mme El Asri : l'équipe demande que les dédoublements soient maintenus pour les résultats. Les horaires planchers avaient été acceptés à la rentrée 2018 sous compensation des pertes horaires par les dédoublements. Les dédoublements existent dans d'autres matières, pourquoi pas en histoire-géographie ? Cette matière a déjà été amputée de l'horaire et maintenant des dédoublements. L'équipe pédagogique demande à Monsieur Defrance de surseoir à la décision car ces 6h sont bénéfiques aux élèves sur les niveaux 6ème et 3ème et de maintenir ces heures.

Réponse du Principal : la demande a déjà été formulée et transmise à Mme Tison et la réponse est logiquement négative. La question reposée lors du CE sera transmise à nouveau à Mme Tison.

La séance est levée à 20h45.